

Questions orales

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON DEMANDE À LA MINISTRE DE RETIRER LE PROJET DE LOI
C-50

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Jeudi dernier, j'ai eu le plaisir de rencontrer des centaines de préretraités de la région de Trois-Rivières qui s'opposent au projet de loi C-50, qui a pour but de couper les prestations d'assurance-chômage aux travailleurs et travailleuses âgés. Demain, je serai dans la belle circonscription de Lac-Saint-Jean et je rencontrerai ces mêmes personnes qui sont par centaines et qui trouvent inacceptable que ce projet de loi les prive de prestations. Est-ce que la ministre peut nous dire, compte tenu de l'ouverture d'esprit qu'elle a démontrée au niveau de l'immigration en tant que nouvelle ministre, si elle a l'intention de retirer ce projet de loi C-50 afin d'éliminer cette discrimination à l'endroit des travailleurs et travailleuses âgés qui, même s'ils perdent leur emploi, même s'ils cherchent d'autre travail, parce qu'ils retirent leur fonds de pension, n'ont pas droit aux pleines prestations d'assurance-chômage? Est-ce qu'elle serait prête à modifier ce projet de loi afin d'éliminer cette discrimination?

● (1450)

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de modifier cette loi à l'heure actuelle. Nous surveillons la situation de près.

Comme le député le sait, nous avons conclu des règlements raisonnables avec un bon nombre des personnes visées, et nous ne parlons ici que d'un petit groupe de gens. Nous continuerons de veiller à ce que la loi soit équitable pour tous.

[Français]

ON EXIGE DES EXPLICATIONS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, j'aimerais que la ministre aille faire ses devoirs parce qu'il y a encore 46 000 cas et ce tous les jours, et demain justement je vais rencontrer ces travailleurs âgés dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, et Monsieur Net, M. Bouchard, a des difficultés à cause de ce projet-là. Comment la ministre peut-elle expliquer à la population, aux travailleurs âgés, que son gouvernement gaspille 30 millions de dollars pour vendre sa salade sur le libre-échange, gaspille des sommes d'argent au niveau des frégates, et là ce qui arrive, pour aider les travailleurs et travailleuses, on leur a retourné de l'argent qui leur est dû, des sommes d'argent qu'ils ont payées de leur salaire? Comment expliquer à ces gens-là qu'elle ne peut retirer ce projet de loi afin de leur permettre une certaine justice?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, l'honorable député sait très bien qu'une somme d'environ 137 millions de dollars a été versée à la suite de l'adoption du projet de loi C-50. Il sait également que les fonds déposés dans le compte d'assurance-

chômage ne peuvent être versés sous forme de revenu supplémentaire. Ces fonds appartiennent aux cotisants de toutes les régions du Canada. Nous considérons que les fonds dans ce compte sont essentiellement l'argent des cotisants et que nous ne pouvons les redistribuer sous forme de prestations supplémentaires.

* * *

LE PIÉGEAGE DES ANIMAUX À FOURRURE

L'ATTITUDE DES AUTRES PAYS—LE SOMMET ÉCONOMIQUE DE
TORONTO

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et a trait à la fourrure.

Les autochtones du Canada ont toujours compté sur l'industrie de la fourrure. D'ici quelques semaines, le Canada sera l'hôte d'un sommet économique et environ 5 000 représentants des médias du monde entier seront présents.

Le ministre peut-il saisir cette occasion pour faire comprendre au monde, notamment aux pays les plus importants, nos préoccupations au sujet de la politique et des attitudes adoptées par certains pays à l'égard du commerce de la fourrure?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, mon collègue a formulé une proposition très intéressante que je voudrais explorer avec lui et d'autres députés. Je suis au courant de l'excellent rapport d'un comité permanent de la Chambre présidé par le député de Wetaskiwin et coprésidé par le député de Timiskaming, et dont le député a également été membre.

Je pense que ce serait une occasion d'expliquer aux médias du monde, voire à l'Europe, comment les chances d'épanouissement de nos autochtones, leur fierté, leur niveau de vie et même leur tradition et leur culture en souffriront si cette menace persiste.

Nous nous préoccupons aussi vivement de l'industrie de la fourrure si importante d'un bout à l'autre du Canada. Je suis gré au député de sa recommandation et j'aimerais l'étudier.

* * *

L'ÉNERGIE

BRITISH-COLUMBIA HYDRO—L'EFFET DES CENTRALES
THERMIQUES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral est sur le point d'autoriser *British Columbia Hydro* à mettre en service sa centrale thermique de Burrard à Port Moody, en Colombie-Britannique. Ce n'est ni pour l'alimentation électrique de secours ni pour l'équilibrage des charges, mais bien pour l'exportation d'énergie aux États-Unis.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources sait-il que la qualité de l'air et la couche d'ozone dans la vallée du Fraser en Colombie-Britannique sont très fragiles? Pourquoi le gouvernement s'apprête-t-il à approuver cette initiative? Pourquoi ne pas faire passer les intérêts des Canadiens avant ceux de nos voisins américains pour une fois?